



Quelles preuves apporter pour les sans papier depuis 10 ans

Par **nassou**, le **08/10/2010** à **18:32**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir quelles sont les papiers qui peuvent justifier de notre présence en France depuis 10 ans.

L avocat me dit que les preuves que mon frère d'origine algérien dispose sont insuffisante, Il est sans papier depuis 10 ans , et je voudrai pouvoir l'aider.

Je vous remercie

Par **mimi493**, le **08/10/2010** à **20:45**

Il faut deux documents par an

- factures EDF, téléphone à son nom
- relevés bancaires
- quittance de loyer
- fiche de paye
- etc.